

Chef de service de sécurité incendie – Remise à Niveau SSIAP 3

PUBLIC VISE

- ✓ Personnes en activité en tant que de Chef de Service de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public (ERP) ou en Immeuble de Grande Hauteur (IGH) devant justifier des Qualifications prévues par l'arrêté du Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 2 mai 2005 modifié).

PRE-REQUIS

- ✓ Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3.
- ✓ Qualification de secourisme en cours de validité
- ✓ Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie

DUREE

- ✓ 35 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ✓ De 1 à 10 maximum

CONDITIONS MATERIELLES

- ✓ Installations techniques et pédagogiques du centre de formation agréé
- ✓ Règlementation complet France sélection
- ✓ Kutsch

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Plateau technique avec un PC sécurité équipé d'un SSI
- ✓ Site adapté permettant les rondes de sécurité incendie
- ✓ Une aire de feu
- ✓ Local enfumé par des fumées froides et non toxiques
- ✓ Livret de cours
- ✓ Vidéos

OBJECTIFS

- ✓ Connaître et savoir utiliser les outils réglementaires.
- ✓ Savoir appliquer une méthodologie d'analyse.
- ✓ Analyser le risque incendie.
- ✓ Gérer un service de sécurité incendie.

QUALIFICATIONS

- ✓ *Attestation de Remise à niveau SSIAP 3.*

CONDITIONS DE VALIDATION

- ✓ *Présence sur l'intégralité de la formation.*
- ✓ *Avoir les prérequis nécessaires pour validation de la Remise à Niveau*

DELAIS D'ACCES ET DATES SESSIONS

- ✓ *En cas d'indisponibilité, veuillez-vous référer au planning de notre site <http://exit-conseil.fr/> afin de connaître nos prochaines sessions de formation.*

CONTENU DU PROGRAMME 35h

- Séquence 1 : Documents administratifs*
- Séquence 2 : Commissions de sécurité*
- Séquence 3 : Réglementation*
- Séquence 4 : Notions de droits civil et pénal*
- Séquence 5 : Fonction maintenance*
- Séquence 6 : Etude de cas*
- Séquence 7 : Accessibilité des personnes handicapées*
- Séquence 8 : Analyse des risques*
- Séquence 9 : Moyens de secours*
- Séquence 10 : Organisation d'un service de sécurité incendie*

➤ *Documents administratifs : 3h*

- *Les obligations en matière d'affichage*
- *Elaboration des cahiers des consignes et du permis de feu (GN13)*
- *Suivi et planification des contrôles réglementaires*
- *Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)*
- *Elaboration de consignes*
- *Rédaction d'un plan de prévention*

➤ *Commissions de Sécurité : 3h*

- *Composition des commissions de sécurité*
- *Rôle des commissions de sécurité*

- Missions des commissions de sécurité
 - Documents à transmettre (notice de sécurité...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)
 - Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité (mise en situation)
- **Règlementation : 7h**
- Règlement de sécurité dans les ERP :
 - Dispositions générales, dispositions particulières et spéciales ;
 - Règlement de sécurité dans les IGH
 - Rappel des textes sur les moyens de secours
 - Rappel sur le code du travail
 - Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
 - Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
- **Notion de droit civil et pénal : 2h**
- La délégation de pouvoir et la délégation de signature
 - La responsabilité civile et la responsabilité pénale
 - Le délit de mise en danger de la vie d'autrui
- **Fonction maintenance : 2h**
- Contextes d'obligations réglementaires
 - Aspects juridiques :
 - Les contrats avec obligation de moyens
 - Les contrats avec obligation de résultat
 - Différents types de contrats :
 - Le contrat de types « prédictifs »
 - Le contrat de types "préventifs"
 - Le contrat de types "correctifs" ou "curatifs"
 - Normalisation
- **Etude de cas : 3h**
- Rappel de la méthode
 - Lecture de plan
 - Rédaction d'une notice technique de sécurité
 - Correction de l'exercice
- **Accessibilité des personnes handicapées : 2h**
- Les dispositions réglementaires :
 - Les commissions accessibilité
 - Les exigences réglementaires générales
 - Les exigences dimensionnelles et qualitatives
 - Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)

- Visite, réception par commission d'accessibilité
 - Analyse critique et retours d'expérience
- **Analyse des risques : 5h**
- Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens);
 - Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel);
 - Le plan de prévention (rappel);
 - Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel);
 - Etude d'un cas pratique
- **Moyens de secours : 2h**
- Moyens d'extinction incendie + entretien et vérifications
 - Moyens d'alerte des secours
 - Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
 - Connaître et savoir exploiter un S.S.I
- **Organisation d'un service de sécurité incendie : 6h**
- Organisation du service
 - Service intégré, externalisé, mixte
 - Notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires
 - Notions de délit de marchandage
 - Recrutement : élaboration d'une fiche de poste
 - Le profil professionnel
 - Les qualités humaines nécessaires
 - Le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises
 - Missions
 - Conformément à l'article MS 46 et au présent arrêté
 - Conformément à l'article GH 62
 - Établir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité
- **Moyens Pédagogiques**
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés
 - Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
 - Préparation au contrôle des connaissances au moyen d'exercices
 - Contrôle des connaissances, effectué en fin de stage
 - Support de formation remis à chaque stagiaire
 -
- **Modalités de mise en œuvre**
- Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, SSI en fonction, vidéo-projection,
 - Aire de feu.
 - Un document de référence sera remis à chaque participant.

ACCESSIBILITE

Exit Conseil s'engage à respecter les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap des ERP de type R – Une entrée est spécialement aménagée à cet effet et notre équipe vous accompagne au mieux lors de votre formation / visite.



TARIFS (CHEQUE UNIQUEMENT)

Tarif par Stagiaire : 600€ HT – 720 € TTC

Tarif de Groupes : Nous consulter

Pas de session dispensée jusqu'à ce jour

Responsable de centre : Jennifer EGO 06 22 71 60 51

Responsable Pédagogique : Christophe LEFEBVRE 01 69 04 17 43